

DU
DIPLOME D'UNIVERSITE

MUSICOTHERAPIE 1^{ER} NIVEAU - MUSICOTHERAPEUTE CLINICIEN 2^{EME} NIVEAU

MUSICOTHERAPEUTE

Des professionnels de l'utilisation thérapeutique de la musique et du son

- ≡ Concevoir et rédiger un projet musicothérapeutique personnalisé en définissant des objectifs finaux et intermédiaires ainsi que les techniques utilisées
- ≡ Etablir les règles de fonctionnement des séances, poser le cadre thérapeutique
- ≡ Animer des séances de musicothérapie dans le respect du protocole individuel ou collectif et de la déontologie
- ≡ Rédiger des observations et des bilans selon des indicateurs, des outils et des procédures spécifiques afin d'évaluer l'évolution de la personne au travers de la modification de ses attitudes, de ses aptitudes, de ses conduites dans les séances



Cette formation permet d'exercer en milieu institutionnel (hôpitaux, EPHAD, milieu éducatif, milieu carcéral...) ou en libéral.

Le niveau 1 d'une durée de 2 ans peut être complétée par un deuxième niveau d'une durée d'1 an, permettant de valider le titre de Musicothérapeute clinicien inscrit au RNCP, niveau 2.

Des modules professionnels complémentaires sont proposés (supervision de la pratique, musicothérapie et autisme...).

SOCLE DE SAVOIRS

Musicothérapie active et réceptive
Psychologie du développement
Physiologie de la musique
Protocole de recherche en musicothérapie
Règles éthiques et déontologiques
Psychiatrie, neurologie
neurophysiologie de la musique
Relaxation psychomusicale
Approches conceptuelles
et pratiques des psychothérapies

6 MOIS DE STAGE

EXEMPLES DE MISSIONS

Préparation et animation de séances en musicothérapie active et réceptive

Prise en charge clinique d'enfants et d'adolescents polyhandicapés en musicothérapie